Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	20
votants	23

L'an deux mille vingt-six , le 09 avril à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET

Date de convocation : Le 02 avril 2026

Délibération n° 2026 –09/04- 15

Election des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Présents : - CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUEZENNEC Bruno– JEHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LONGUEPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri – RUP JOLY Judikaëlle - SIMON Nadine – THOMAS David

Absents excusés ayant donné procurations : - BADOUAL Claudie à LE GAL Barbara, LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick – LE MAREC Perrine à FRAVALO Romain

Secrétaire de séance : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

En vertu de l'article R 123-8 du Code de l 'action sociale et des familles,
Les membres élus du conseil d'administration du CCAS sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Le vote est secret.
Vu la délibération n°2026-09/04-14 du 09 avril 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,
Il a été proposé au conseil municipal de procéder à l'élection de ses représentants au sein du conseil d'administration du CCAS :

Liste de candidats présentée : SIMON Nadine, LE GAL Barbara, FICHER Marie Berchmans, MARTIN Isabelle, RUP JOLY Judikaëlle, THOMAS David, LE LOUER Patrick, MOUREAUD Carelle

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :
- nombre de sièges à pourvoir : 8
- nombre de votants : 23
- nombre de blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

Ont obtenu 23 voix les conseillers municipaux suivants :
SIMON Nadine, LE GAL Barbara, FICHER Marie Berchmans, MARTIN Isabelle, RUP JOLY Judikaëlle, THOMAS David, LE LOUER Patrick, MOUREAUD Carelle

Sont donc proclamés élus membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale :
- SIMON Nadine,
- LE GAL Barbara,
- FICHER Marie Berchmans,
- MARTIN Isabelle,
- RUP JOLY Judikaëlle,
- THOMAS David,
- LE LOUER Patrick,
- MOUREAUD Carelle

Madame le Maire est présidente de droit.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_15-DE

Pour extrait conforme,

CAMORS, le 09 avril 2026

Le Maire,

Christelle JAFFRÉ-DANET

La Secrétaire,

Isabelle MARTIN

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »